

PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2022

U 28 D'APRILE DI U 2022

1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2022

28 AVRIL 2022

N° 2022/01/024

**Question orale déposée
au nom du Groupe « Avanzemu »**

OBJET : Avenir des négociations avec l'Etat.

Le 22 octobre 2021, l'Assemblée de Corse, réunie à notre initiative, adoptait à l'unanimité une résolution solennelle, demandant la levée du statut de DPS pour les membres du commando Erignac, leur rapprochement rapide et leur libération.

Nous ne savions pas encore, ce jour-là, que la suite serait tragique, endeuillant une île toute entière.

Cela fait plus d'un mois qu'Yvan Colonna est parti et nous ne referons malheureusement pas l'histoire avec des si. Nous savons désormais que la fin de non-recevoir de l'Etat, suite cet épisode, a marqué un tournant de notre histoire contemporaine.

L'analyse du scrutin de l'élection présidentielle en Corse en est incontestablement un signe fort, tout comme l'a été depuis le 2 mars la réaction de toute une jeunesse corse que je salue, et, au-delà, celle d'un peuple toujours debout.

Cette jeunesse a su se montrer digne d'une vieille lutte, qui a remis le mouvement national en action et amené l'Etat, au bout de plusieurs semaines de mobilisations populaires, à faire déplacer le ministre de l'intérieur dans notre pays. Si le vote Le Pen, de Carpinetu à Guagnu, de Bonifaziu à Ruglianu, traduit un décalage fondamental entre les élections territoriales, locales et présidentielles, il

faudra bien que les législatives reflètent la volonté des corses et le message sans équivoque de la Corse à l'Etat.

Car prenons garde : ce n'est pas l'abstention qui a gagné mais une conception de l'Etat, ce même état qui a nié 2015 et 2017, qui ne reconnaît pas les 68 % de voix d'un peuple qui aspire au changement du rapport politique et institutionnel.

Cet Etat qui ne peut nous faire rêver d'une autonomie constellée de tabous, au premier rang desquels il place la question du rôle et du statut de notre langue.

Aujourd'hui, les nationalistes réaffirment ici leur volonté de voir impulser une inflexion déterminante dans les rapports entre la Corse et Paris.

D'abord parce qu'il nous faut très vite placer le curseur politique d'une revendication ayant pour objectif majeur l'émancipation d'un peuple. Ensuite parce qu'il en va de la qualité de cette revendication, laquelle conditionnera une suite décisive, que nous voulons apaisée et féconde.

Cette suite ne pourra déboucher que sur la construction d'une nation corse moderne, en Méditerranée, et non d'une simple expression géographique.

En vous posant cette question, dans un hémicycle souverain qui n'a pas vocation à devenir un super conseil général, nous n'attendons pas un énième rappel des fondamentaux, mais une réponse claire et si possible, sans points de suspension:

Monsieur le Président, êtes-vous disposé à relancer, sans délai ni réserve et en amont des Législatives, le processus de dialogue esquissé ces dernières semaines, dont il fut dit qu'il transcenderait les périodes de tensions, pour s'inscrire dans un processus de solution politique pour notre pays?